

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prix Création Avenir - édition 2024

Le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) organise pour la troisième année un concours pour soutenir l'entrepreneuriat sur son territoire : le Prix Création Avenir. Il se déroulera de septembre à novembre 2024.

Le Prix Création Avenir (PCA) a pour objet d'encourager et d'accompagner le démarrage d'un projet d'entreprise et le développement d'une société déjà existante de moins de 5 ans (date d'immatriculation) appartenant à l'une des filières clés de GPSEA qui sont la santé, l'innovation technologique, l'agroalimentaire et l'économie circulaire.

Le Prix Création Avenir permet également de mettre un coup de projecteur sur les entreprises innovantes du territoire et sur l'écosystème entrepreneurial fort.

Retour sur l'édition 2023 : [une édition couronnée de succès !](#)

Quel est l'objectif de ce Prix ?

Le Prix Création Avenir (PCA) a pour objet d'encourager et d'accompagner le démarrage d'un projet d'entreprise et le développement d'une société déjà existante de moins de 5 ans (date d'immatriculation) appartenant à l'une des filières clés de GPSEA qui sont la santé, l'innovation technologique, l'agroalimentaire et l'économie circulaire.

Ce prix permettra ainsi de mettre en avant et soutenir trois entreprises :

- **Deux entreprises de la catégorie « CRÉATION »** : projets en création (de moins de 2 ans) sur le territoire de GPSEA ;
- **Une entreprise de la catégorie « AVENIR »** : jeune entreprise développée (de moins de 5 ans) sur le territoire de GPSEA.

[En savoir plus sur les conditions d'éligibilité](#)

Quelles sont les récompenses ?

Catégorie CRÉATION

Il y a deux entreprises gagnantes.

Les gagnants du prix « CRÉATION » remporteront chacun **5 000 €** (cinq mille euros), versés à la société.

Catégorie AVENIR

Il y a un gagnant.

Le gagnant du prix « AVENIR » remportera **10 000 €** (dix mille euros), versés à la société.

Quelles sont les modalités de participation ?

Les dossiers de candidature sont disponibles sur le site internet suivant : <https://sudestavenir.fr/prix-creation-avenir-2/> et doivent être complétés et transmis par mail à cette adresse : economie@gpsea.fr jusqu'au **12 juillet 2024**.

Début octobre les entreprises sélectionnées plancheront devant un grand jury.

Les entreprises lauréates seront annoncées à l'occasion d'une soirée de remise de prix en novembre 2024.

À propos de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) :

GPSEA est un territoire qui regroupe 16 communes représentant 314 322 habitants (INSEE 2017), réparties sur 99,84 km². Il s'étend des portes de Paris jusqu'à l'arc boisé du sud-est francilien et au début du plateau agricole de la Brie.

Il est ainsi constitué de zones très urbaines, à l'image de Créteil, ville préfecture de 90 605 habitants, et d'espaces plus ruraux où se côtoient des communes de moins de 5 000 habitants. Grand Paris Sud Est Avenir est structuré par un réseau d'infrastructures ferroviaires dense (RER A et D, ligne 8 du métro aujourd'hui, arrivée de la ligne 15 demain), un maillage routier et autoroutier important (A 86, RN 4, RN 406, RN 19 et RD 6) et la présence d'une des trois principales plateformes multimodales franciliennes avec le Port de Bonneuil-sur-Marne.

On note l'importance d'équipements d'échelle métropolitaine - culturels, sportifs et de loisirs dont 40 reconnus d'intérêt territorial, d'une part, de recherche et d'enseignement supérieur comme l'Université Paris Est-Créteil, d'autre part. Des établissements de santé de pointe avec 5 centres hospitaliers, un tissu économique local dynamique de plus de 23 400 entreprises et un réseau incubateur, pépinières et hôtels d'entreprises, font de Grand Paris Sud Est Avenir un pôle de développement majeur du sud-est parisien. Situé enfin à l'articulation des corridors écologiques de la Seine, de la Marne et de la ceinture verte régionale, le territoire présente un autre atout : un patrimoine naturel riche et diversifié, véritable poumon vert de la Métropole du Grand Paris.

Plus d'infos : www.sudestavenir.fr

Contact presse

Claire Baudouin
Cheffe du Service Développement Economique
Grand Paris Sud Est Avenir
c.baudouin@gpsea.fr
01 41 94 30 70 / 06 75 57 07 11